Commune de Serraval

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2018

<u>Présents</u>: Bruno GUIDON, Nicole BERNARD-BERNARDET, Benoît CLAVEL, Christophe GEORGES, Frédéric GILSON, Corinne GOBBER, Nadia JOSSERAND, Julie LATHUILLE, Jean-Claude LOYEZ, Philippe ROISINE, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Absents: Dorothée KNOEPFFLER-CARMINATI (excusée), Stéphane PACCARD.

Nicole BERNARD-BERNARDET est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du dernier conseil,
- 2) Finances: *Vote des subventions
- * Vote du taux des taxes locales
- * Produits en non-valeur
- * Demandes de subventions
- * Approbation des comptes administratifs 2017

- * Approbation des comptes de gestion 2017
- 3) Motion de soutien pour l'Agence de l'Eau,
- 4) Programme de travaux forêts,
- 5) Informations et questions diverses

	Points abordés	Décisions prises	Points à revoir
1	Approbation du compte-rendu de la dernière séance	Avis favorable	
2 a)	Vote des subventions	Avis favorable pour les subventions suivantes :	
		Banque alimentaire 70,00 €	
		Coopérative Scolaire 450,00 €	
		Sou des Ecoles 400,00 € et une gratuité de salle des fêtes	
		Club « Lou Z'Amojeux » 200,00 €	
		Association « La Farandole » (CLSH et crèche) 15.200,00 €	
		Amicale des Sapeurs Pompiers du Bouchet 430,00 €	
		Amicale des jeunes : 1 gratuité de salle	
		TAC : 500 € et une gratuité de salle	
		soit au total 16.850,00 €	
2 b)	Vote du taux des taxes locales	Avis favorable pour les taux suivants :	
		Taxe d'habitation : 19,50 %	
		Taxe foncière bâti : 13,35 %	
		Taxe foncière non bâti : 77,00 %	
2 c)	Créances en non-valeur	Avis favorable pour la créance admise en non valeur :	
		- au budget annexe de l'eau pour un montant de 27 €.	

2 d)	Avis favorable	Pour les demandes de subventions suivantes : - une auprès du Conseil Départemental (FDDT) pour le projet de réhabilitation de l'école - une auprès du Conseil Départemental (Amendes de police) pour les passages surélévés et les marquages du Chef-Lieu et du Col du Marais	
		- une auprès du Syane (appel à projets énergies 2018) pour la réhabilitation de l'école.	
2 e)	Vote des comptes de gestion 2017	Avis favorable	
2 f)	Approbation du compte administratif budget annexe Gîte de Praz D'Zeure 2017	Avis favorable pour un résultat de fonctionnement de + 2.929,26 € et un résultat d'investissement de + 8.831,20 €	
2 f)	Approbation du compte administratif budget annexe Eau et Assainissement 2017	Avis favorable pour un résultat de fonctionnement de +21 962,37 € et un résultat d'investissement de + 32 380,86 €	
2 f)	Approbation du compte administratif budget principal 2017	Avis favorable pour un résultat de fonctionnement de + 79 734,98 € et un résultat d'investissement de + 9 638,76 €	
3	Motion de soutien à l'Agence de l'Eau	Avis favorable	
4	Programme de travaux en forêt 2018	Avis favorable pour <u>en fonctionnement</u> Entretien de périmètre par traitement manuel sur la parcelle 21 pour un coût de 3.457,00 € HT, Abattage, façonnage, débardage de la parcelle 32 pour un coût de 5.773,00 € HT.	

RELEVE DES DECISIONS

	<u>Décisions prises</u>	Qui ?	Fait quoi ?	Comment?	Pour quand?
5	Demander au juriste de la	Le Maire	Demande si possible de	Par tél	Le plus
a)	chambre d'agriculture pour		faire un convention d'un an		rapidement
	convention pluriannuelle				possible
5	Aller voir le chemin de Praz	Frédéric			Le plus
c)	du Feu	Gilson			rapidement
					possible

2. Finances

a) Vote des subventions

Le Maire fait part aux membres du conseil municipal les différentes demandes reçues en mairie mais aussi les propositions faites par la commission des finances.

b) Vote du taux des taxes locales

Le Maire fait part que l'Etat n'a toujours pas fait parvenir les prévisions des bases pour le calcul des taux. Il convient de se baser pour choisir sur les bases 2017.

c) Créance en non valeur

c'est un impayé pour lesquel toutes les voies de recouvrement ont été utilisées. Il convient de l'admettre en non valeur.

Pour indication : si les protagonistes se présentent au Trésor Public, cette dette peut être réclamée. La créance n'est pas éteinte.

d) Demandes de subvention

Le Maire propose de demander trois subventions :

- une auprès du Conseil Départemental (FDDT) pour le projet de réhabilitation de l'école
- une auprès du Conseil Départemental (Amendes de police) pour les passages surélévés et les marquages du Chef-Lieu et du Col du Marais
- une auprès du Syane (appel à projets énergies 2018) pour la réhabilitation de l'école.

3. Motion de soutien à l'Agence de l'Eau

L'Association des Maires de France propose de prendre une motion de soutien pour les Agences de l'Eau car l'Etat a décidé de les mettre à contribution.

En contrepartie les agences de l'eau ont baissé leurs aides et notamment les opérations de réhabilitation.

4. Programme de travaux forêt

Le garde ONF a présenté les travaux proposés pour l'année 2018 lors de la dernière réunion du conseil municipal. Il convient maintenant de choisir.

5. Informations et questions diverses

a) Praz D'Zeures

Une rencontre est organisée le samedi 17/03 à 11h00 en mairie avec un postulant.

Il a été demandé auprès de SVP, assistance juridique de la commune, si on pouvait faire une convention d'un an. Ce n'est pas possible, en revanche il est possible de mettre des conditions suspensives.

b) Chemin de Praz du feu

Les intempéries ont endommagé le chemin.

c) Travaux voirie Montaubert

C'est le bureau d'études Hydrétudes qui a été retenu pour les travaux de la route.

e) Réhabilitation école

Un nouvel avenant a été réalisé.